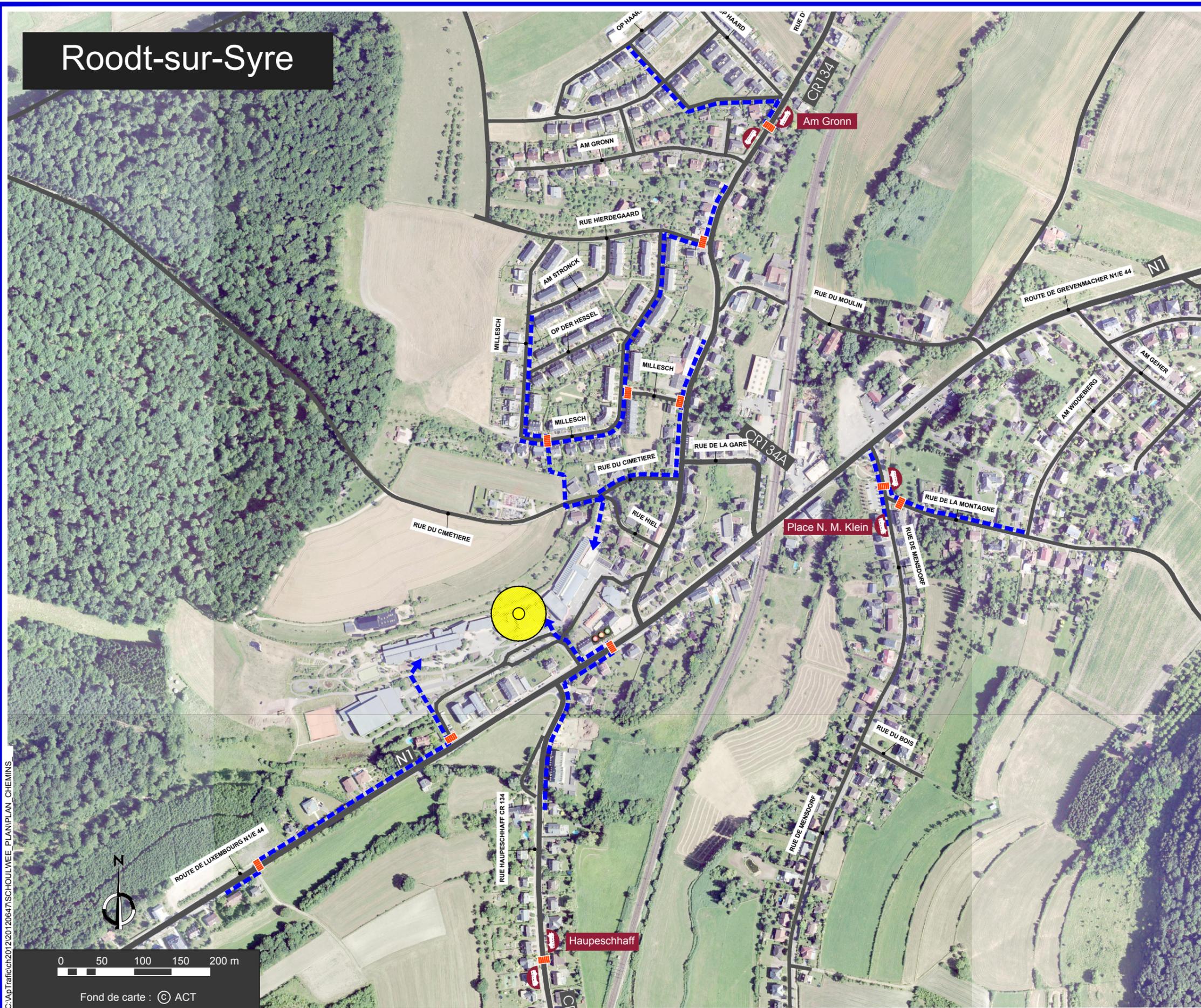
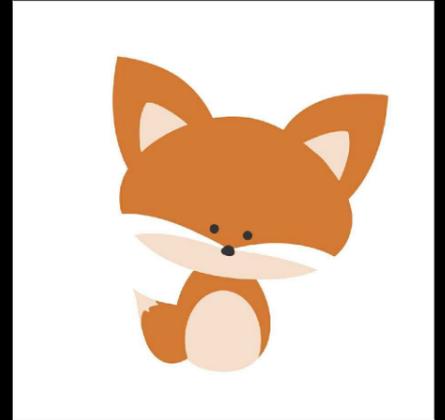


Roodt-sur-Syre



-  Passage pour piétons
-  Ecole
-  Chemin vers l'école "Séchère Schoulwee" proposé
-  Arrêt de bus

En vue de garantir une sécurité maximale des élèves, un plan de déplacement vers l'école a été élaboré.

A l'intérieur des zones 30, les piétons devraient avoir en principe la possibilité de traverser la rue sans faire le détour par le passage piétons.

Selon l'enquête "Sechere Schoulwee", les chemins principaux en dehors des zones 30 ont été définis sur base des lieux de résidence des enfants et leur mode de déplacement.

Ensuite les chemins principaux domicile-école ont été réorganisés et les passages pour piétons signalés avec le nouveau logo marqué sur le trottoir.